

PROGRAMME DE FORMATION

La retraite des professions libérales

Apprenez le fonctionnement du régime de base commun aux professions libérales, puis identifiez les spécificités des régimes des différentes professions.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	35 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Comprendre le fonctionnement du régime de retraite de base commun aux professions libérales. • Identifier les spécificités des régimes complémentaires et supplémentaires des différentes professions libérales. • Appréhender les droits à retraite et à réversion dans ces régimes
Format:	E-Learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Cotisations
- Pension
- Conditions
- Majorations
- Réversion
- Régime de base
- Régime complémentaire
- Caisses Assiette de cotisations
- Régime supplémentaire

Moyen d'évaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

